

FAQ Massari Médiation

L'Art Rue – mars 2024

Q: Où est quand aura lieu la formation ?

La formation s'étend sur une période de 10 jours, entre mai et septembre 2024, à Tunis, avec des déplacements prévus dans d'autres régions. Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

Q: Quel est le format de la formation ?

La formation adopte un format d'ateliers, combinant des apports théoriques présentés par des expert.e.s, des visites sur le terrain, des expérimentations d'outils concrets, du travail individuel et en petits groupes, des mises en situation, des restitutions et des analyses collectives.

Q: Quels sont les critères d'éligibilité pour la formation ?

Cette formation est ouverte à 15 personnes, selon les critères suivants :

- Motivation et intérêt pour la médiation culturelle.
- Affinité avec le monde de l'art et de la culture.
- Familiarité avec les outils de médiation culturelle, tels que les techniques de facilitation, les méthodes de communication non verbale, etc.
- Aptitudes créatives.
- Expérience préalable en médiation ou en animation culturelle.
- Un bon niveau en arabe et en français est requis.
- Résidence en Tunisie.

Q: Est-ce que la formation est payante ?

Non, il s'agit d'une formation qualifiante pendant laquelle les participants bénéficient d'une rémunération. L'Art Rue prendra également en charge le transport, l'hébergement et les per diem lors des déplacements en dehors de Tunis. Pour les personnes résidant en dehors du Grand-Tunis, un hébergement à L'Art Rue est envisageable et les frais de transport seront remboursés.

Q: Comment puis-je participer à la formation ?

Une fois avoir répondu aux critères d'éligibilité vous pouvez candidater en remplissant le formulaire sur le site Massari.co et en y ajoutant tout support qui pourraient valoriser votre candidature (Cv, lettre de motivation en arabe ou en français, certifications en lien avec le champ du management culturel en général, portfolio ou autres documents représentatifs de votre parcours/pratique)